

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 116 (1990)
Heft: 25

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Maintenir le prix des catalogues à un niveau abordable

La rationalisation du traitement permettra de maintenir le prix de vente des publications à un niveau abordable, sans en diminuer pour autant la qualité.

Garantir la fiabilité des données

La liaison automatique des données contenues dans les différentes publications garantira la conformité des données modifiées, dans toutes les publications concernées, et permettra de réduire le nombre des erreurs de traitement.

La Banque de données du logiciel constituée par la SIA sera progressivement complétée et élargie.

Banque de données des systèmes CAO

Depuis 1985 déjà, le Catalogue des systèmes CAO est exploité à l'aide de la banque de données dBase. Pendant les tests pratiques effectués chaque année sur les systèmes, les résultats sont directement introduits dans la banque de données au moyen d'un ordinateur portable. Un programme de texte paramétré sous WORD attribue les textes allemands et français correspondant aux informations destinées à entrer dans la banque de données et établit les maquettes pour le catalogue actuel sur une imprimante laser.

Banque de données du logiciel

Vu les expériences positives faites au cours des années passées, la Banque de données des systèmes CAO pour le Catalogue du logiciel a été augmentée et est devenue, en 1990, la Banque de données du logiciel. Les informations contenues dans les textes du Catalogue du logiciel – qui, jusqu'à présent, a été imprimé selon des procédés traditionnels – ont été structurées, saisies par scanner et incorporées dans la nouvelle banque de données. Le programme de texte WORD a permis de reproduire électroniquement la présentation traditionnelle des textes du Catalogue du logiciel. En 1990, le Catalogue des systèmes CAO et le Catalogue du logiciel ont ainsi pu être édités pour la première fois à partir de la même banque de données.

Banque de données des interfaces

Etant donné que les tests des interfaces ont été effectués pour la première fois en 1990, la banque de données correspondante a été mise au point comme prévu selon le procédé pilote, mais encore indépendamment de la Banque de données du logiciel. En 1991, la Banque de données des interfaces sera à son tour intégrée dans la Banque de données du logiciel.

Perspectives

La Banque de données du logiciel créée par la SIA offrira à l'avenir encore d'autres possibilités d'application.

Etudes de marché

La Banque de données du logiciel permettra de procéder à tout moment et sans difficulté à des études spécifiques du marché. Ainsi l'étude CAO concernant la construction en Suisse 1985-1989 (voir Documentation SIA D 048 «Mit CAD in die 90er Jahre») repose sur les informations enregistrées dans la Banque de données des systèmes CAO.

Accès électronique

La Banque de données du logiciel peut être installée sur des ordinateurs personnels, des ordinateurs de bureau et des processeurs centraux. Cela permet également de créer les conditions nécessaires pour l'accès aux informations par disquettes, par CD-ROM ou par télécommunication. Etant donné que la plupart des architectes et des ingénieurs ne disposent pas encore des équipements techniques nécessaires et qu'ils préfèrent travailler avec les catalogues imprimés, cette solution ne sera mise en application que plus tard.

Jürg Bernet, Zoug

Groupes spécialisés

Groupe romand des ingénieurs de l'industrie

Une assemblée annuelle en résumé

Le GII romand (Groupe romand des ingénieurs de l'industrie) a tenu son assemblée annuelle le 24 septembre dernier, à Villeneuve.

Une partie de l'après-midi fut consacrée à la visite des Ateliers de constructions mécaniques de Vevey, à Villeneuve, qui fut l'occasion de découvrir et admirer la construction, «de A à Z», des rames du TSOL et le développement de futurs moyens de transport public.

Puis l'assemblée se déroula au fil des points inscrits à son ordre du jour dont, tout d'abord, le rapport par la présidente sortante, M^{me} Jacqueline Juillard, sur le travail réalisé dans les différents groupes constitués dans les domaines «Economies d'énergie» (M. Nicolas Peguiron), «Rapports avec les journalistes – Communiquer mieux» (M. Jacques Jacot), «Collecte d'articles pour IAS» (M. Philippe Urner), «Production et déchets» (ce groupe travaillera en collaboration avec le Groupe des ingénieurs de la SVIA).

L'assemblée devait aussi élire son nouveau comité, son président et son vice-président, non sans avoir exprimé toute sa gratitude à M^{me} Jacqueline Juillard pour l'excellent travail qu'elle a accompli pendant les cinq années où elle a assuré avec charme, dynamisme et efficacité la présidence du groupe romand dont elle était la fondatrice.

M. Philippe Urner devient président, M. Bertrand Monnot vice-président.

Au chapitre des «Divers», diverses manifestations furent annoncées, qui intéressent particulièrement les ingénieurs de l'industrie, notamment dans le domaine des énergies renouvelables, des nouvelles technologies ou de la domotique. Il fut également question d'une collaboration accrue avec IAS et enfin de la journée SIA GIIR qui aura lieu en 1991 sur le thème «Economies d'énergie dans la construction: normes et réalités».

Abordant le dernier point à l'ordre du jour, M^{me} Jacqueline Juillard signale une étude en cours au GII suisse afin de trouver une appellation du groupe spécialisé qui exprime davantage le caractère interdisciplinaire et complémentaire des membres qui le constituent.

Le coin de la rédaction

Point final

Construction: fatalité des cycles?

Il n'est pas original d'évoquer les perspectives peu amènes de l'industrie de la construction dans notre pays. Mais comme nous travaillons (quand on nous en laisse la possibilité matérielle...) dans un chantier, bercés par la musique des marteaux-piqueurs, décorée par une lourde couche où le ciment se mêle à la poussière des âges, le regard fasciné par les échappées que lui offrent d'innombrables trous percés à longueur de journée, difficile de penser à autre chose qu'à la construction (si ce n'est aux bienfaits d'une planification établie en accord avec toutes les parties touchées: on peut rêver...)! Comment se consacrerait-on à autre chose, alors que le ciment menace de mettre hors d'usage ordinateurs et imprimantes, machines à écrire et téléfax, scanner et photocopieuse, secrétaire et rédacteur?

Une fois de plus, la construction paie cher le fait que son activité dépend largement de la prospérité générale, de la bonne marche des affaires et de la bienveillance des banques. Contrairement à de grandes industries, qui disposent d'une marge de manœuvre tant dans l'espace – pour transférer par exemple certaines activités à l'étranger – que sur le plan de l'offre, par la diversification des produits, la construction ne peut qu'attendre le flux et le reflux de la conjoncture, sans grande possibilité de moduler sa capacité en hommes et en équipement.

Une fois de plus, les pouvoirs publics peuvent jouer un rôle compensateur par une politique anticyclique en matière de mandats. Toutefois, cette faculté a son prix: en l'évoquant lors d'une récente conférence de presse, le président de la Direction générale des CFF relevait son influence bénéfique sur les coûts probables de Rail 2000. Façon pudique de constater – sinon d'annoncer – une pression certaine sur le prix des prestations.

A cette même occasion fut évoquée la future obligation pour les pouvoirs publics de mettre en soumission internationale les projets d'une certaine ampleur: va-t-on voir les grands entrepreneurs européens se ruer, l'arme du dumping en main, sur les équipements nationaux de demain et les disputer à une industrie suisse exsangue? Un précédent mérite d'être relevé: soucieux d'ouverture européenne, les CFF ont déjà mis en soumission au niveau international un tronçon de Rail 2000, sans qu'une seule entreprise étrangère se soit annoncée.

Le rôle régulateur des pouvoirs publics connaît de nouvelles limites; aujourd'hui, un grand projet s'expose d'emblée à des oppositions souvent ouvertement destinées à retarder une réalisation plutôt qu'à la modifier. L'exemple du tunnel ferroviaire de la Vereina est significatif. Continuerait-on de construire en Suisse? On peut se le demander.

Jean-Pierre Weibel